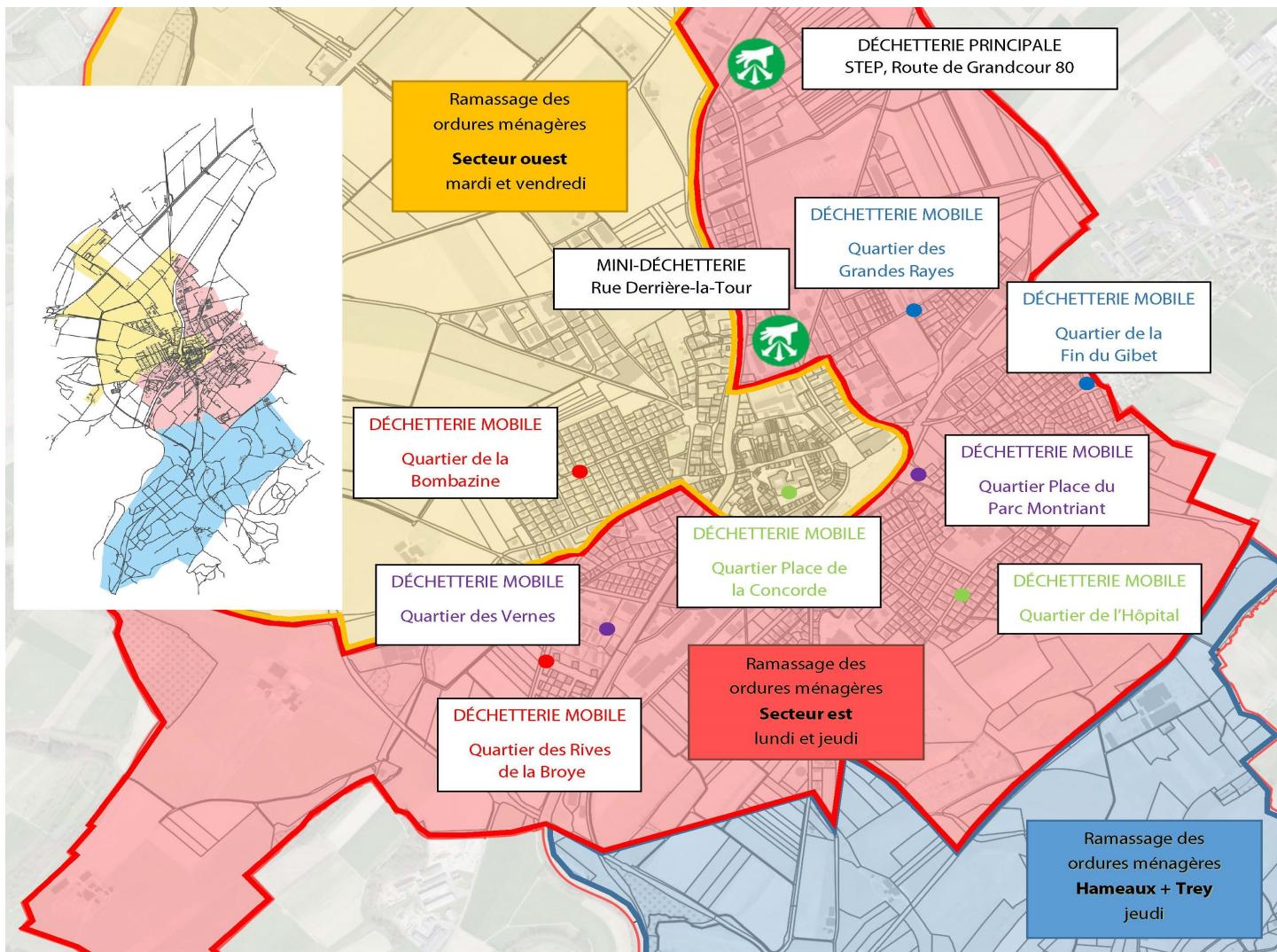




2026

# MEMO Déchets

## Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Evitons** le gaspillage, trions et valorisons.

Payerne  
2026

s a i d e f



# Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

## Ordures ménagères

- Les ordures ménagères sont mises dans des **sacs jaunes officiels** et déposés dans la rue ou dans des points de collecte définis les jours prévus.
- Les couches culottes doivent être déposées aux mêmes endroits que les sacs jaunes officiels, dans des sacs transparents.
- **SONT INTERDITS DE DÉPÔT** : sacs non officiels, sacs en papier, cartons ou autre contenant.
- **Les sacs officiels sont déposés le jour même de la collecte, pour 07 h 00. Les personnes qui déposent ceux-ci avant le jour indiqué sont amendables.**

**Les ménages de quatre enfants mineurs et plus inscrits (jusqu'à et y compris l'année des 17 ans) ont droit à deux rouleaux de sacs gratuits de 35/L par an.** Ces rouleaux peuvent être obtenus sur présentation d'une carte d'identité ou d'un livret de famille, auprès du contrôle des habitants et bureau des étrangers.

## Tournées supprimées en 2026

- 1er janvier, Nouvel An
- 2 janvier, Nouvel An
- 3 avril, Vendredi Saint
- 6 avril, Lundi de Pâques
- 14 mai, Ascension
- 25 mai, Lundi de Pentecôte
- 21 septembre, Lundi du Jeûne fédéral
- 25 décembre, Noël

## Récupération du papier

Les mercredis :

- 4 mars
- 3 juin
- 2 septembre
- 2 décembre

Le papier est à déposer dans les containers ou aux mêmes endroits que les sacs taxés officiels (sacs jaunes).

## Contact et infos

**Commune de Payerne - Service Infrastructures, travaux publics et domaines**  
Rue de Savoie 1  
1530 Payerne  
026 / 662 65 30 - travaux@payerne.ch  
Horaires : 08 h 00 - 11 h 30 et 14 h 00 - 16 h 30

## Ramassage des objets encombrants

- Des containers sont à disposition toute l'année à la déchetterie principale.
- Les personnes bénéficiant d'une rente AVS et/ou AI, et qui n'ont pas la possibilité d'amener leurs objets encombrants à la déchetterie principale (pas de véhicule au sein du ménage) peuvent bénéficier du service de ramassage, organisé sur rendez-vous, un mercredi par mois. Inscription par téléphone au 026 / 662 65 30.
- **Les objets provenant de déménagements ainsi que les déchets de chantier ne sont pas ramassés.**

## Diverses informations

- Les pneus ne peuvent pas être déposés à la déchetterie (voir avec un garagiste).
- Les souches d'arbres ainsi que les récipients sous pressions (par ex. bomonne de gaz) ne sont pas acceptés à la déchetterie.
- **Pour toute information et quantité importante** (objets encombrants), contactez le surveillant de la déchetterie au **026 / 662 66 37**, au moins un jour à l'avance.
- **La déchetterie est exclusivement réservée à la population de la Commune de Payerne.**
- Le règlement sur les déchets est téléchargeable sur le site de la Commune de Payerne : [www.payerne.ch/reglements-communaux](http://www.payerne.ch/reglements-communaux).





2026

## Calendrier

## Payerne - 2026

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L					1	
M					2	
M			1		3	
J 1	Nouvel An		2		4	
V 2	Lendemain de Nouvel An		3	Vendredi Saint	1	
S 3			4		2	
D 4	1	1	5		3	
L 5		2		6	Lundi de Pâques	
M 6		3		7		5
M 7	4	4		8	6	10
J 8		5		9		11
V 9		6		10		12
S 10	7	7	11		9	13
D 11	8	8	12		10	14
L 12		9		13		15
M 13		10		14		16
M 14	11	11	15		13	17
J 15		12		16		18
V 16		13		17		19
S 17	14	14	18		16	20
D 18	15	15	19		17	21
L 19		16		20		22
M 20		17		21		23
M 21	18	18	22		20	24
J 22		19		23		25
V 23		20		24		26
S 24	21	21	25		23	27
D 25	22	22	26		24	28
L 26		23		27		29
M 27		24		28		30
M 28	25	25	29		27	
J 29		26		30		
V 30		27		29		
S 31	28	28			30	
D	29				31	
L		30				
M		31				



2026

## Calendrier

## Payerne - 2026

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1		1	
M 1		2			2	
J 2		3	1		3	
V 3		4	2		4	
S 4		1 Fête nationale	5	3		5
D 5		2	6	4	1	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21 Lundi du Jeûne	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



# Comment bien trier ?

## Les types de déchets



## Déchetterie principale

Route de Grandcour 80

### ACCÈS

Accessible aux ménages de la Commune de Payerne par le biais de la lecture de la plaque d'immatriculation du véhicule.

La demande d'accès doit se faire en ligne via un formulaire sur le site [www.payerne.ch](http://www.payerne.ch).

### HORAIRES

#### Avril à octobre

Lundi	13 h 30 – 18 h 00
Mardi	07 h 15 – 12 h 00
Mercredi	13 h 30 – 18 h 00
Jeudi	07 h 15 – 12 h 00
Vendredi	13 h 30 – 19 h 00
Samedi	09 h 00 – 12 h 00
	13 h 30 – 16 h 00

#### Novembre à mars

Lundi	13 h 30 – 17 h 00
Mardi	07 h 15 – 12 h 00
Mercredi	13 h 30 – 17 h 00
Jeudi	07 h 15 – 12 h 00
Vendredi	13 h 30 – 18 h 00
Samedi	09 h 00 – 12 h 00
	13 h 30 – 16 h 00

### JOURS FERMÉS

Jeudi	1 <sup>er</sup> janvier	Nouvel An
Vendredi	2 janvier	Nouvel An
Lundi	23 février	Lundi des Brandons
Vendredi	3 avril	Vendredi Saint
Lundi	6 avril	Lundi de Pâques
Jeudi	14 mai	Ascension
Lundi	25 mai	Lundi de Pentecôte
Samedi	1 <sup>er</sup> août	Fête nationale
Lundi	17 août	Lundi du Tirage
Lundi	21 septembre	Lundi du Jeûne fédéral
Vendredi	25 décembre	Noël

### JOUR AVEC HORAIRES MODIFIÉS

Mercredi	13 mai	13 h 30 – 16 h 00
----------	--------	-------------------

## Mini-déchetterie

Rue Derrière-la-Tour

### ACCÈS

Les personnes bénéficiant d'une rente AVS et/ou AI ou qui n'ont pas de véhicule dans le ménage peuvent avoir un accès à la mini-déchetterie.

La demande d'accès doit se faire en ligne via un formulaire sur le site [www.payerne.ch](http://www.payerne.ch) ou sur place.

### HORAIRES

#### Janvier à décembre

Lundi	16 h 00 – 18 h 00
Jeudi	15 h 00 – 17 h 30

### JOURS FERMÉS

Jeudi	1 <sup>er</sup> janvier	Nouvel An
Lundi	23 février	Lundi des Brandons
Lundi	6 avril	Lundi de Pâques
Jeudi	14 mai	Ascension
Lundi	25 mai	Lundi de Pentecôte
Lundi	17 août	Lundi du Tirage
Lundi	21 septembre	Lundi du Jeûne fédéral
Jeudi	31 décembre	Nouvel An

## Déchetterie mobile

Le service de déchetterie mobile permet à la population l'évacuation des déchets de manière sécurisée sans devoir utiliser un véhicule motorisé.

**Les entreprises n'ont pas accès à ce service.**

### Lundi

Quartier des Rives de la Broye :  
16 h 00 – 17 h 00  
Quartier de la Bombazine :  
17 h 15 – 18 h 00

### Mardi

Quartier - Place du Parc Montriant :  
16 h 00 – 17 h 00  
Quartier des Vernes :  
17 h 15 – 18 h 00

### Mercredi

Quartier - Place de la Concorde :  
16 h 00 – 17 h 00  
Quartier de l'Hôpital :  
17 h 15 – 18 h 00

### Vendredi

Quartier des Grandes Rayes :  
16 h 00 – 17 h 00  
Quartier de la Fin du Gibet :  
17 h 15 – 18 h 00  
Les emplacements de la déchetterie mobile figurent sur la carte en page 1.

**La déchetterie mobile ne circule pas durant les jours de fermeture de la déchetterie principale (jours fermés).**

## Sacs poubelle officiels

**Tarifs des sacs poubelle officiels (TVA comprise) :**

- 10 sacs de 17 litres : Fr. 10.--
- 10 sacs de 35 litres : Fr. 20.--
- 10 sacs de 60 litres : Fr. 34.--
- 5 sacs de 110 litres : Fr. 30.50
- taxe de base transmise annuellement à la population et aux entreprises en complément à la taxe sur les sacs poubelle (selon règlement communal sur l'élimination des déchets)

Les sacs officiels sont en vente dans les commerces locaux de la Ville.

## Informations diverses

**Les déchets provenant de l'industrie, de l'artisanat ou d'activités professionnelles ne peuvent en aucun cas être déposés à la déchetterie.**

Adresses utiles pour les entreprises :

- Goutte Récupération RG SA, 026 / 663 95 95
- CRIDEC (déchet spéciaux), 021 / 866 03 00
- Décharge de Montet Glâne (matériaux terreux), 021 / 909 53 72

### Entreprises

Pour les déchets végétaux, les entreprises paysagistes n'ont pas accès à la déchetterie.

Nous vous prions de contacter les décharges ci-dessous :

- Fricompost SA, 026 / 675 21 22
- Compostière Le Péchau Sàrl, 026 / 663 56 60

### Privés

Seules les quantités privées inférieures à 1.00m<sup>3</sup> journalier sont acceptées à la déchetterie principale. En cas de quantités supérieures, nous vous prions de contacter le secrétariat des services techniques au 026 / 662 65 30. Vous pouvez obtenir un bon pour accéder à la décharge Fricompost SA à Avenches également en contactant le secrétariat des services techniques.

## Ressourcerie (2<sup>e</sup> main)

**La ressourcerie se situe dans l'enceinte de la déchetterie principale, à la route de Grandcour 80.**

La ressourcerie a comme but de collecter des objets ou des appareils encore fonctionnels qui, après valorisation, pourront être revendus en 2<sup>e</sup> main.

### Horaires

La ressourcerie est ouverte selon les horaires de la déchetterie principale. En cas de doute pour la dépôse d'objets, prenez contact avec le personnel de la déchetterie.

### Ce qui est repris à la ressourcerie :

- petits meubles ;
- vaisselle (si au moins 4 assiettes identiques), casseroles, poêles, etc. ;
- bibelots divers, vases, pots, cadres, etc. ;
- outils de jardinage (pelles, râteaux, avec ou sans manche, etc.) ;
- boîtes solides et caisses (plastic dur, bois, fer) ;
- vélos en bon état ou si petites réparations nécessaires ;
- objets revalorisables selon appréciation du personnel de la déchetterie.

### Ce qui n'est pas repris à la ressourcerie :

Meubles en plusieurs morceaux, armoires démontées, lits et matelas, vêtements, livres, skis modernes, coffre-fort, pianos, matériel électrique, TV, sacs plastiques noirs remplis de toutes sortes d'objets.

**Aucune vente ne sera faite sur le site même de la déchetterie.**

**Seuls les objets remis à la ressourcerie seront revalorisés.**